

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 5 juin 2017**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce cinquième jour du mois de juin deux mille dix-sept, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :	Madame Donatha Lajoie, Conseillère Monsieur Alexandre Girard, Conseiller Madame Nicole Boudreault-Côté, Conseillère Madame Isabelle Vézina, Conseillère Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller
Absente	Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Mme Mélissa Girard, Mairesse, suggère un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillers et Conseillères, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017;
5. Remboursement de la petite caisse;
6. Réparations dans les chemins agricoles et les rues municipales (ponceaux, accotements, entretien des chemins et creusage de fossés);
7. Mandat pour le relevé topographique des bassins;
8. Location d'une pompe pour la vidange des bassins;
9. Appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver et dépôt de l'estimé;
10. Location d'une caméra pour l'inspection d'une canalisation aux bassins;
11. Embauche d'une ressource supplémentaire pour les vacances des employés;
12. Radiation de servitudes pour les lots 120-P et 121-P;
13. Confirmation des vacances annuelles des employés;
14. Procuration à l'intention du directeur général adjoint secrétaire trésorier adjoint auprès de Revenu-Québec;
15. Travaux de mise aux normes des installations électriques du garage municipal;
16. Installation d'un cabanon pour la Maison des jeunes Esper-Ados;
17. Invitation à la 25<sup>e</sup> édition du festival des pompiers de Charlevoix;
18. Invitation au tournoi de golf de la CTAQ;
19. Adhésion au club de radio amateur de Charlevoix Inc.;

20. Renouvellement de la cotisation à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix Inc.;
21. Demande d'appui pour la route du lait dans Charlevoix;
22. Demande de services pour le Grand Prix Cyclistes et le Grandfondo le 4 juin 2017;
23. Modification de la résolution #2014-10-2614 concernant le remboursement des activités sportives;
24. Varia;
25. Comptes à ratifier de mai 2017;
26. Comptes à payer de mai 2017;
27. Salaires du mois de mai 2017;
28. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
29. Période de questions allouée aux contribuables;
30. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2017-06-3497

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

**4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> MAI 2017**

RÉSOLUTION 2017-06-3498

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

**5 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

RÉSOLUTION 2017-06-3499

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 117,10\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

**6 – RÉPARATIONS DANS LES CHEMINS AGRICOLES ET LES RUES MUNICIPALES (PONCEAUX, ACCOTEMENTS, ENTRETIEN DES CHEMINS ET CREUSAGE DE FOSSÉS)**

RÉSOLUTION 2017-06-3500

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, les routes agricoles et municipales doivent être réparées et entretenues;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire le nécessaire pour que les routes agricoles et municipales soient réparées adéquatement ce qui inclus les accotements, l'installation de ponceaux, le nettoyage des fossés et d'autoriser les paiements pour ces travaux.

## **7 – MANDAT POUR LE RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DES BASSINS**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3501**

CONSIDÉRANT qu'un relevé géodésique des bassins, des pentes, des digues et de leurs périmètres permettrait un meilleur suivi des bassins;

CONSIDÉRANT un prix de 2 200\$ avant les taxes de la compagnie Géomog Arpentage pour effectuer ce travail;

CONSIDÉRANT que ce relevé sera précis et qu'il permettra de faciliter le suivi futur des bassins d'eaux traitées de la municipalité;

CONSIDÉRANT la possibilité d'inscrire les points géodésiques réels sur une carte aérienne des bassins moyennant un coût de 300 à 400\$;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de 2 200\$ plus les taxes applicables de la compagnie Géomog Arpentage pour effectuer un relevé géodésique des différentes composantes des bassins de la municipalité; D'ACCEPTER la proposition de l'ingénieur M. Serge Landry afin de superposer les points géodésiques réels sur une carte aérienne des bassins et d'autoriser le paiement de ces 2 dépenses.

## **8 - LOCATION D'UNE POMPE POUR LA VIDANGE DES BASSINS**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3502**

CONSIDÉRANT que les bassins d'eaux traitées se sont remplies pendant l'hiver;

CONSIDÉRANT une problématique avec le mécanisme de vidange du bassin #2;

CONSIDÉRANT un suivi fait avec l'ingénieur de la municipalité M. Serge Landry sur la procédure à suivre;

CONSIDÉRANT des prix reçus pour la location d'une pompe diesel de 4 pouces de diamètre soit 2 161,92\$ pour 7 jours, 3 114,16\$ pour 10 jours et 3 748,97\$ pour 14 jours (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de la compagnie Lou-Tec de 3 748,97\$ taxes incluses incluant la pompe de 4 pouces diesel, le boyau de succion, le boyau de renvoi, le transport et la renonciation aux dommages pour une location de 14 jours et d'autoriser le paiement.

## **9 – APPEL D'OFFRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER ET DÉPÔT DE L'ESTIMÉ**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3503**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver est échu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts se doit d'aller en appel d'offres publiques conformément aux exigences gouvernementales et de la politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil municipal une estimation des coûts reliés au prochain contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

De procéder à un appel d'offre publique relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

**10 – LOCATION D'UNE CAMÉRA POUR L'INSPECTION DUNE  
CANALISATION AUX BASSINS**

**RÉSOLUTION 2017-06-3504**

CONSIDÉRANT que des vérifications devront être effectuées suite à la vidange printanière des bassins;

CONSIDÉRANT que l'inspection de certains tuyaux nécessitera la location d'une caméra;

CONSIDÉRANT un prix de 85\$/heure pour la location d'une caméra chez Sani-Charlevoix;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le tarif horaire de 85\$ de l'heure de la compagnie Sani-Charlevoix pour l'inspection d'une conduite du bassin #2 à l'aide d'une caméra et d'autoriser le paiement.

**11 – EMBAUCHE D'UNE RESSOUCÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES  
VACANCES DES EMPLOYÉS**

**RÉSOLUTION 2017-06-3505**

CONSIDÉRANT que l'employé permanent et l'employé saisonnier prendront des vacances au cours de l'été;

CONSIDÉRANT le travail à effectuer et la nécessité d'avoir 2 employés pendant l'été pour effectuer les travaux de la municipalité;

CONSIDÉRANT la disponibilité de certains citoyens qui ont travaillé pour la municipalité au cours des dernières années;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE CONFIRMER l'embauche de M. Martin Lajoie qui remplacera l'employé permanent et l'employé saisonnier pendant leurs vacances d'ici l'automne.

**12 - RADIATION DE SERVITUDES POUR LES LOTS 120-P et 121-P**

**RÉSOLUTION 2017-06-3506**

CONSIDÉRANT une demande de la notaire Me Geneviève Bilodeau concernant des servitudes non utilisées par la municipalité sur les lots 120-P et 121-P;

CONSIDÉRANT que cette demande vise à permettre éventuellement la construction d'une nouvelle résidence sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les explications données par Me Geneviève Bilodeau aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER Mme Mélissa Girard (maire) et Mme Marcelle Pedneault (directrice générale) à signer devant Me Geneviève Bilodeau, notaire, un acte de résiliation de servitudes d'égout concernant les actes de servitudes publiées au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Charlevoix 1, sous les numéros 58 624 et 88 878 mais en autant qu'est concerné l'immeuble désigné aux termes de la description technique préparée par M. Stéphane Brisson, Arpenteur-Géomètre, quatre (4) mai deux-mille dix-sept (2017) sous le numéro 5 159 de ses minutes (ptie 120 superficie de 3 886,3 m.c. et ptie 121 superficie de 113,8 m.c.

### **13 - CONFIRMATION DES VACANCES ANNUELLES DES EMPLOYÉS**

#### **RÉSOLUTION 2017-06-3507**

CONSIDÉRANT une demande de modification dans les dates de vacances de M. Serge Dufour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DÉPOSER la demande de vacances des employés municipaux M. Stéphane Belley et celle modifiée de M. Serge Dufour et pour 2017.

### **14 – PROCURATION À L'INTENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC**

#### **RÉSOLUTION 2017-06-3508**

Il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillères et des Conseillers présents :

De mandater le directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint M. Benoît Côté pour consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de L'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des service en ligne;

Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSécur-Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

**15 – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS  
ÉLECTRIQUES DU GARAGE MUNICIPAL**

**RÉSOLUTION 2017-06-3509**

CONSIDÉRANT la visite d'un électricien qui a noté des irrégularités sur les installations électriques du garage municipal;

CONSIDÉRANT des travaux estimés à 1 718,88\$ par la compagnie Asselin Électrique Inc. pour apporter les correctifs nécessaires;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 1 718,88\$ à la compagnie Asselin Électrique Inc. pour le remplacement du panneau électrique de 200 ampères du garage municipal et d'autoriser le paiement à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016.

**16 – INSTALLATION D'UN CABANON POUR LA MAISON DES JEUNES  
ESPER-ADOS**

**RÉSOLUTION 2017-06-3510**

CONSIDÉRANT une demande de la maison des jeunes Esper-Ados pour l'installation d'un cabanon de 12 X 10 pieds;

CONSIDÉRANT une demande d'aide sous forme de main d'œuvre et de matériel à la municipalité;

CONSIDÉRANT une estimation de la valeur de la contribution de la municipalité à 1 000\$ soit 850\$ en main d'œuvre et 150\$ en matériel (ciment et gravier);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE RENDRE DISPONIBLE les 2 employés municipaux pour l'installation d'un cabanon situé à côté de la maison des jeunes pour une période de 2 jours et de fournir le ciment et le gravier nécessaire à la préparation du terrain. La valeur de cette contribution à la Maison des jeunes Esper-Ados est estimée à 1 000\$.

**17 – INVITATION À LA 25<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DES POMPIERS DE  
CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2017-06-3511**

CONSIDÉRANT une invitation pour le 25<sup>e</sup> festival des pompiers de Charlevoix qui se tiendra à La Malbaie les 4, 5 et 6 août prochain;

CONSIDÉRANT un coût d'inscription de 165\$ pour la brigade incendie de la municipalité;

CONSIDÉRANT un coût de 25\$ par pompier pour le souper du samedi soir;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER le coût d'inscription de 165\$ pour le festival; de payer les cartes pour le souper au coût de 25\$ pour les pompiers intéressés à y participer; d'acheter une carte pour un membre du conseil qui représentera la municipalité et d'autoriser le paiement de ces dépenses.

## **18 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA CTAQ**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3512**

CONSIDÉRANT une invitation de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ) pour son tournoi de golf qui se tiendra le 30 juin 2017 au club de Golf Fairmont le Manoir Richelieu de La Malbaie;

CONSIDÉRANT une demande pour un don afin d'amasser des fonds pour acheter des DEA et faire des dons dans la communauté;

CONSIDÉRANT un coût de 100\$ incluant la voiturette et le repas pour participer à ce tournoi;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE Mme la Mairesse Mélissa Girard à ce tournoi qui se tiendra le vendredi 30 juin 2017 au coût de 100\$ et d'autoriser le paiement.

## **19 – ADHÉSION AU CLUB DE RADIO AMATEUR DE CHARLEVOIX INC.**

### **RÉSOLUTION 2017-06-**

Ce point est reporté.

## **20 – RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX INC.**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3513**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la cotisation de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix pour 2017;

Considérant un coût de 25\$ pour la cotisation annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER la cotisation annuelle de 25\$ à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix et d'autoriser le paiement.

## **21 – DEMANDE D'APPUI POUR LA ROUTE DU LAIT DANS CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3514**

CONSIDÉRANT une demande pour appuyer le projet de « Route du Lait dans Charlevoix »;

CONSIDÉRANT que l'objectif de l'organisme est d'offrir dans les différentes installations commerciales, touristiques et communautaires de Charlevoix des espaces afin d'accueillir les familles, pour l'allaitement ou les soins des bébés;

CONSIDÉRANT la participation de plusieurs partenaires communautaires dont les deux MRC, la Table Famille de Charlevoix, l'ATR de Charlevoix et la Chambre de commerce de Charlevoix à ce projet;

CONSIDÉRANT que le lancement officiel aura lieu le 21 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'APPUYER le projet de « La Route du Lait dans Charlevoix » et de faire parvenir une copie de la résolution à Mme Brigitte Tremblay, Coordonnatrice – Aidons-Lait.

## **22 – DEMANDE DE SERVICES POUR LE GRAND PRIX CYCLISTE ET LE GRANDFONDO LE 4 JUIN 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3515**

CONSIDÉRANT des demandes reçues Des Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix concernant les courses de vélos qui auront lieu cet été;

CONSIDÉRANT une demande pour le nettoyage du sable et la réparation des trous sur la chaussée sur les routes rang St-Antoine/ rang St-Philomène/rue de la Forêt/rue Notre-Dame et rang 2;

CONSIDÉRANT une seconde demande visant à assurer la sécurité à certaines intersections de la municipalité le 4 juin soit 1 personne de 9h30 à 11h00 avec un véhicule identifiée à l'intersection rang Saint-Antoine et rang Sainte-Philomène; 1 personne de 9h30 à 11h00 à l'intersection rue de la Forêt et rue de l'Horizon et 2 personnes de 9h30 à 11h00 à l'intersection rue de l'Horizon et rue Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉPONDRE FAVORABLEMENT aux demandes des Grand Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix et de faire parvenir la résolution à M. Pierre Beauchesne.

## **23 – SUIVI POUR LE REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3516**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-10-2614 concernant la politique de remboursement à des inscriptions sportives pour les jeunes d'âge scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil désire revoir cette politique afin de la rendre admissible pour plus de famille;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCUMULER les demandes de remboursement au bureau municipal jusqu'à la fin de l'année. Un remboursement sera émis au prorata des demandes reçues.

## **24 – VARIA**

## **25 – COMPTES À RATIFIER DE MAI 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3517**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	21 093,05\$
Aqueduc :	<u>691,09\$</u>
Total :	21 784,14\$



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT : 1912-1914-1915-1920-1921.

## **26 – COMPTES À PAYER DE MAI 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3518**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2017 :

Fonds d'administration :	15 170,47\$
Eau potable :	<u>856,56\$</u>
TOTAL :	16 027,03\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2017 au montant de 16 027,03\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 16 027,03\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **27 – SALAIRES DU MOIS DE MAI 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-06-3519**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2017 au montant de 15 444,97\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mai 2017 au montant de 15 444,97\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1907-1908-1910-1911-1913-1916-1917-1918-1919.

## **28 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **29 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**30 – LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2017-06-3520**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 50 minutes.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 10 juillet 2017.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.